

# Dossier de Presse

 [www.lozere.fr](http://www.lozere.fr)

## VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016 du CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA LOZÈRE

25 février 2016



DÉPARTEMENT DE LA LOZÈRE

Service du Cabinet  
Hôtel du Département  
4 rue de la Rovère - BP 24  
48 001 Mende CEDEX  
[cabinet@lozere.fr](mailto:cabinet@lozere.fr) - 04 66 49 66 02

  
lozère  
LE DÉPARTEMENT

## Un cadre rigoureux pour un budget ambitieux et responsable

**Un budget offensif, sans augmentation d'impôt, avec encore une année d'effort sur le fonctionnement.**

En votant son budget ce 25 février, le Conseil départemental fait le choix de créer des conditions économiques et sociales favorables au maintien des populations qui vivent en Lozère et propices à l'accueil de celles qui envisagent de s'y installer.

Pour parvenir à l'équilibre budgétaire, la Majorité départementale a dû tenir compte des lois qui modifient l'organisation institutionnelle des collectivités territoriales et leur cadre d'intervention et qui ont évolué en 2015.

En quelques chiffres,  
le budget 2016, c'est : 139,3M€

Fonctionnement : 98M€

- + 0,94 % des dépenses action sociale
- - 0,89 % des dépenses de charges de personnels
- - 1,6 % des dépenses des services transversaux
- - 5,10 % des subventions et participations (enveloppes de fonctionnement des directions et des satellites)

> baisse du train de vie de l'institution

Investissement : 41,2M€

> une section d'investissement à 41,2 M€ au lieu de 38,1M€ (BP) en 2015 pour une capacité de désendettement se situant autour de 5 ans.



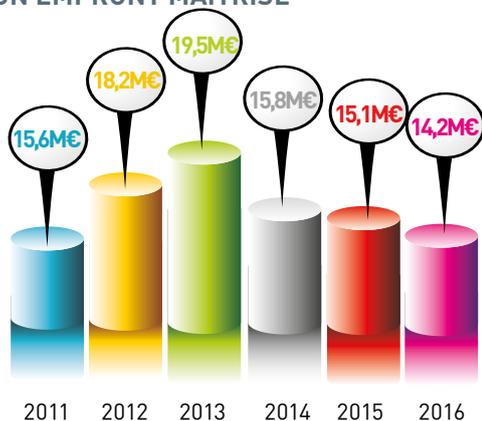
A titre de comparaison, le BP 2016 du Département de la Haute-Loire est de 262 millions d'euros dont 52,6 millions d'euros dédiés à la section d'investissement

Le Département de la Lozère dont le budget est deux fois moindre a donc presque la même capacité d'investissement que son voisin !!

## LA SITUATION DU DÉPARTEMENT LORS DU CHANGEMENT DE MAJORITÉ

- Des projets lourds déjà engagés sur plusieurs années comme le Parc à Loups > environ 6M€ (dont 4M€ pour le Département).
- 500 000 euros de loyers pour les bureaux et de parking par an pour les agents
- Des dossiers juridiques mal montés comme par exemple celui de la Maison de la Lozère à Montpellier + DSP illégale
- La loi ADAP : aucun investissement n'a été réalisé jusqu'à présent concernant l'accessibilité et pourtant cette loi date de 2005 > 25 M€ sur les 9 ans à venir !
- Les emprunts à réaliser concernant des dossiers structurants tels que le Très haut Débit > 37,7 M€ d'investissement jusqu'en 2019 dont 9 M€ encore à la charge du Département après subventions
- Le Glissement Vieillesse Technicité (GVT) qui augmente régulièrement le salaire moyen des fonctionnaires
- Le point de fiscalité qui, en Lozère, ne représente que 170 000€!
- Les Allocations Individuelles de Solidarité (AIS) continuent d'augmenter d'année en année. le reste à charge en 2015 a été pour le Département de 7,3 M€!
- baisse des dotations de l'Etat (- 1,3M€ en 2016)
- DMT0 : Suite aux modifications des critères de répartition (introduction du revenu par habitant et population), le Département a perdu 3,5M€. En 2013, un fonds de solidarité a été créé. Le Département n'est éligible qu'à hauteur de 301 000€.
- Concernant la réforme fiscale, le Département perd la dynamique des bases soit chaque année 500 000 euros ; cela représente déjà plus de 3 millions de perdus depuis 2009.

## UN EMPRUNT MAÎTRISÉ\*



\*Montants inscrits au BP

## Combien gagnent vos élus ?

Au moment du renouvellement de l'Assemblée départementale, en avril 2015, la nouvelle majorité a fait le choix de baisser le montant des indemnités des conseillers.

Montant de l'indemnité nette :

- Présidente : 3018€
- Vice-président : 1 385€
- Membre de la Commission permanente : 1 114€

Le montant net varie selon les options de cotisations retraites facultatives et selon le mode d'imposition choisis par l'élu.

**Economie annuelle générée : 185 920,82 € !**

Comparativement aux départements de France (ratio par population), cette rémunération est la plus basse de France. Ne pas oublier également que certains élus ont fait le choix d'un seul mandat et de réduire leur activité professionnelle.

## DES ÉCONOMIES ? - OÙ ÇA ?

Le Département a réduit ses dépenses sur les abonnements presse, sur le Magazine départemental, sur les affranchissements et grâce à la dématérialisation, la rémunération des agents ou encore la rémunération des élus.

- Internalisation d'une partie de la formation
- Baisse de salaire du DGS et du directeur de cabinet (respect du plafond)
- Suppression des véhicules de fonction et fin d'utilisation à des fins privées (vacances, week-end...) - Fin des trajets matin et soir pour transporter le Président - Covoiturage imposé entre élus et agents
- Baisse du budget Communication
- Moins d'achat d'encarts presse
- Mise en place de critères objectifs pour l'enveloppe objets promos
- Baisse de la ligne "réception"
- Internalisation du Couleurs Lozère
- Baisse des dotations aux satellites. Imposition de règles de gestion avec, par exemple, un plafond pour le remboursement des frais / Analyse financière de toutes les structures pour tenir compte de leurs réserves avant de leur donner une subvention
- Pas de tabous sur les remboursements indus et sur les récupérations sur succession
- Dématérialisation des documents et fin de la machine à signer / Mesures de lutte contre le gaspillage du papier
- La rémunération des agents représente - 250 000€ dans le budget - Pas de remplacement systématique des postes sauf ceux en contact avec le public
- Paiement des charges pour ceux qui bénéficient d'un logement de fonction : la loi l'imposait mais ce n'était pas appliqué
- Déclassement sans renouvellement des vieux véhicules et mise en place d'un pool véhicules



cette liste des économies réalisées n'est évidemment pas exhaustive !

## LE CHIFFRE :

Appels à projets :  
**1,3M€** obtenu par le  
Département

# Et ce budget, à quoi sert-il ? (liste non exhaustive)

## ENSEIGNEMENT ET JEUNESSE

- > Mise en place d'un programme jeunesse
- > Accessibilité de l'ensemble de nos collèges d'ici 2019 (ADAP).
- > Mise en place d'approvisionnement en produits locaux pour la restauration scolaire.
- > Expérimentation en cours au collège du Collet de Dèze avec les tablettes numériques et extension sur un autre établissement.

## INFRASTRUCTURES NUMÉRIQUES

A moyen et long terme, le Département vise à généraliser la fibre à l'abonné, à faire de la montée en débit et accompagner par le satellite les territoires les plus contraints géographiquement. A la suite d'une rencontre récente avec le Premier ministre, nous savons que nous pourrions par ailleurs, initier une expérimentation nouvelle et augmenter de 20% le programme FSN. Objectif : débiter les travaux au 1er semestre 2016.

## Mobilités

Poursuite au 1er semestre 2016 de la réflexion et de l'écriture du Schéma Directeur de la Mobilité (SDM). Il existe un besoin important de création de lignes régulières et/ou touristiques. D'ores et déjà des réalisations verront le jour en 2016 : aires de covoiturage, bornes de rechargement électrique... Lignes Mende-Florac/Florac-Alès : mise en oeuvre à titre expérimental. Au 1er septembre 2016, cette compétence est transférée aux Régions.

## SOLIDARITÉS

Le Département assume sa responsabilité de chef de file en matière d'action sociale et de développement social

Cela signifie :

- > EHPAD : augmentation de la dotation de 0,5%
- > assurer le paiement des AIS (RSA, APA, PCH)
- > réalisation et signature d'un Pacte territorial pour l'insertion sur la période 2016-2017
- > développement de l'autonomie des personnes
- > candidature sur l'expérimentation de la démarche AGILLE afin d'améliorer la gouvernance locale et développer l'initiative locale pour mieux lutter contre l'exclusion
- > accueil Mineurs Étrangers Isolés
- > étendue du dispositif MAIA (Alzheimer) à l'ensemble des territoires de la Lozère (Marvejols et Langogne sont concernés)
- > mise en place d'une Maison de l'Autonomie (MDA) : guichet unique pour les personnes handicapées et âgées
- > mise en place d'une démarche qualité sur l'accueil de la population au sein du Pôle des solidarités.

## LOGEMENT

Aides forfaitaires aux communes, poursuite du dispositif Habiter Mieux, caution HLM...



### 25 M€

Après l'état des lieux réalisé en 2015, priorité a été donnée sur les 5 premières années aux CMS, aux Collèges et au Siège (Programme pluriannuel d'investissement) pour la mise en accessibilité des bâtiments (ADAP).

## TOURISME & ÉCONOMIE

- Le schéma départemental du Tourisme sera redéfini en 2016.
- Positionnement marketing de la destination Lozère,
- Pôles de pleine nature,
- En matière d'économie, les dispositifs seront déployés en fonction de la capacité du Département à pouvoir intervenir dans le cadre de la loi NOTRe.



Le projet politique de la majorité souligne l'importance du désenclavement du territoire. Les investissements dans les routes intègrent la volonté de rééquilibrage entre les territoires :

- état des lieux de la qualité du réseau en cours,
- un schéma de priorité du secteur routier sera réalisé en 2016,
- entretien et sauvegarde du réseau routier,
- poursuite de l'animation territoriale.



## CULTURE - PATRIMOINE - SPORTS

- > SOUTIEN DE TOUTES LES STRUCTURES CULTURELLES ET SPORTIVES IMPORTANTES DU TERRITOIRE POUR LEUR FONCTIONNEMENT MAIS AUSSI POUR L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS.
- > POUR LES ARCHIVES, JAVOLS, LE PATRIMOINE ET LES SPORTS, LES DISPOSITIFS SONT MAINTENUS.
- > BDP : MISE EN PLACE D'UN CONTRAT TERRITORIAL DE LA LECTURE

## ENVIRONNEMENT & ÉNERGIE

Le Département a été retenu pour l'Appel à projet « Territoire Energie Positive et Croissance Verte », afin de construire un plan stratégique et opérationnel en faveur de la transition énergétique et pouvoir prétendre des aides exceptionnelles de l'État :

- > Vélos électriques pour les agents
- > Aires de covoiturages
- > Isolation dans les collèges
- > Agrilocal

Par ailleurs, le Département poursuivra son engagement concernant la prévention et la gestion des déchets non dangereux.

- > Soutien à Lozère Energie
- > Mise en oeuvre Zéro Déchets, zéro Gaspillage
- > Sensibilisation aux économies d'énergie dans les collèges publics et privés sur deux ans (TEPCV)
- > Réflexion sur la filière bois énergie poursuivie
- > Activités de Pleine Nature il est prévu d'accompagner la requalification des Espaces, sites et itinéraires inscrits au PDESI.



## EAU ET ASSAINISSEMENT

Le Conseil départemental poursuit ses engagements dans le soutien des collectivités locales gestionnaires de l'AEP et Assainissement et dans le domaine de la gestion intégrée des cours d'eau :

- > Accompagnement financier du Programme exceptionnel AEP – Assainissement dans le cadre des contrats.
- > Renforcement du SATESE afin de pouvoir mieux répondre aux attentes des collectivités locales
- > Maintien des missions d'assistance technique du SATEP dans le domaine de la protection de la ressource en eau potable
- > Soutien aux opérations de restauration de cours d'eau et aux structures de gestion intégrée de cours d'eau en cofinancement avec les AGEAU.

### • Mise en place d'un pôle ingénierie de projet et technique

Afin de mettre en place une veille, d'informer les acteurs et de les accompagner dans le montage de leurs projets, le Département met en place d'une offre d'ingénierie.

- > Adaptation de l'organisation départementale pour renforcer notre ingénierie de projet (technique, financière...) auprès des communes, des communautés de communes, acteurs locaux, etc.

## AGRICULTURE ET FORÊT

Le Conseil départemental est appelé à revoir ses politiques en faveur de l'agriculture et de la forêt au regard du nouveau cadre régional de programmation des crédits européens sur la période 2015 - 2020 (Programme de Développement Rural).

Nouveautés :

- > Déploiement de la démarche AGRILocal
- > Accompagnement pour mobiliser le foncier forestier privé
- > Étude sur la châtaigneraie cévenole

## LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL D'ANALYSES

Maintien et développement des activités du laboratoire par le biais de la cohérence des politiques publiques, recherche de nouveaux marchés et implantation totale du laboratoire dans le département (renouvellement du marché de l'eau).

## - La Lozère au Salon de l'Agriculture

Du 27 Février au 6 Mars 2016, la Lozère investit les allées du 53ème Salon International de l'Agriculture, Porte de Versailles à Paris. Le pavillon collectif « Lozère » est situé Allée F - stand N°53, d'une surface de 37.5 m<sup>2</sup>, habillé aux couleurs de la campagne de communication « Lozère, plaisirs authentiques ».

L'inauguration de l'espace « Lozère » est programmée le Samedi 27 Février 2016 à 15h30.

## - Le Département donne la parole aux jeunes

Le Département souhaite impliquer les moins de 30 ans dans son travail concernant une politique en faveur de la jeunesse de Lozère via les réseaux sociaux. Il s'agit de recueillir leurs réflexions, suggestions, remarques ou encore leurs attentes dans des domaines comme l'esprit d'entreprendre, les déplacements, les offres de stages, ou encore la citoyenneté. Les jeunes peuvent contribuer à cette réflexion sur la page Facebook du Département du 7 au 23 mars.



## - Les dossiers «solidarité» lozériens évoqués à Paris

La Présidente du Département de la Lozère Sophie Pantel accompagnée du DGS et des services était à Paris le 18 février pour défendre les dossiers lozériens auprès de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA)

## - Table Ronde Forêt Filière Bois

Coprésidée par la Préfecture et le Conseil départemental de la Lozère, elle a eu lieu le 16 février dernier. Le Département consacre chaque année environ 300 000 € /an pour des actions en faveur de la Forêt et Filière Bois Energie.

## - Visite de l'Usine Arcelor Mittal de St Chély d'Apcher

## - Journée Massif Central

Une Journée de présentation des programmes Massif central avait lieu ce jeudi 11 février à la salle communale de Grèzes, en présence de Sophie PANTEL, Présidente du Conseil départemental, Patricia BREMOND - Maire de Grèzes, Aurélie MAILLOLS, Vice-Présidente du Conseil régional LRMP, membre du GIP Massif central. Cette journée fut l'occasion de présenter les programmes pour la période 2014-2020 qui permettent de valoriser le territoire du Massif central.

## - Labellisation Relais Services Publics des 9 plateformes des Maisons de l'Emploi

a formalisé des partenariats et des missions déjà exercées par les animateurs médiateurs. Le Département qui s'est mobilisé sur ce dossier s'en félicite.

## - La Clause Sociale : une solution pour l'emploi local

La Maison de l'Emploi et de la Cohésion Sociale en collaboration avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Lozère organisait dernièrement une matinée d'information autour de la clause sociale dans les marchés publics. Dans un contexte économique qui nécessite une vigilance particulière sur le volet de l'emploi, la mise en place de la clause sociale dans les marchés publics représente sans conteste un enjeu fort pour dynamiser l'emploi local.

La projection sur l'année 2016 du nombre de marchés comportant la clause sociale est favorable et donne d'ores et déjà des perspectives intéressantes en termes d'emploi sur le territoire lozérien.

## - Après un tournage en Lozère, du 16 au 19 février 2016, l'émission quotidienne « Météo à la carte »

a diffusé un premier reportage ce mercredi 24 février sur France 3. La Réserve des Bisons d'Europe a ainsi été la première à être mise en lumière à travers cette série de reportages tournés en Lozère. Les autres sujets doivent être diffusés en suivant.

## - Travail partenarial entrepris avec la CDC

(Caisse des Dépôts et Consignations) pour l'inciter à venir investir en Lozère et plus particulièrement sur les lieux touristiques structurants

